

L'association Tutélaire 70 installée à Oasis 1

L'association Tutélaire 70 propose un service mandataire judiciaire à la protection des majeurs en curatelle simple, renforcée, tutelle, mesure d'accompagnement. Elle emploie 24 personnes. L'aménagement des locaux (anciennement Meubles Mitton) a été réalisé par le service des bâtiments de l'Adapei de Gevigney et financé par le ministère de la cohésion sociale. Précédemment AT/70 était au Montmarin. L'accessibilité des personnes en fauteuil roulant était impossible, si ce n'est dans le hall de l'immeuble ! La tutelle des majeurs protégés devient nécessaire lorsque les parents sont vieillissants ou décédés. Celle-ci est décidée par le juge des tutelles. AT/70 accompagne actuellement 730 personnes de 18 à 103 ans. Celles-ci sont suivies à leur domicile ou dans des établissements spécialisés, des foyers, des maisons de retraite. Un tiers de ces personnes occupent divers emplois. Les usagers peuvent rencontrer les mandataires judiciaires sur ren-



Sandrine Derquenne et Maurice Deckmin. Photo ER

dez-vous pour la gestion notamment financière de leur quotidien. Dans certains cas, des majeurs protégés peuvent, après un accompagnement retrouver leur autonomie par décision de justice. Le service information et soutien aux tuteurs familiaux permet de leur apporter une aide administrative. Maurice Deckmin est président de l'association, Sandrine Derquenne en est la directrice. Les bénévoles sont les bienvenus.

Site : www.associationtutelai-re70.org